

l'aide à la main-d'oeuvre et s'inspireront des grands programmes qui existent actuellement pour venir en aide aux travailleurs et aux entreprises.

2) Nouveaux débouchés pour l'industrie québécoise dans les organismes fédéraux du gouvernement américain. Les fournisseurs de biens pourront désormais soumissionner les marchés publics du gouvernement fédéral américain d'une valeur supérieure à 25 000 \$US. Ce marché potentiel est évalué à 4 milliards de dollars. Auparavant, les fournisseurs québécois n'avaient accès qu'aux contrats dont la valeur dépassait 170 000 \$US. Cette disposition sera particulièrement avantageuse pour les PME québécoises qui peuvent cibler ces contrats relativement petits mais nombreux.

3) Accès garanti au marché américain pour les exportations énergétiques du Québec. Nous avons convenu de concessions réciproques en vue d'éliminer les obstacles aux échanges de pétrole, de gaz, d'électricité et d'uranium; les deux parties ont accepté d'interdire la plupart des mesures discriminatoires comme les contingents, les taxes ou la fixation du prix des importations et des exportations. Parallèlement, nous avons conservé la possibilité de prendre des mesures pour empêcher la surexploitation de nos ressources énergétiques non renouvelables et pour protéger nos approvisionnements, pourvu que nous accordions un accès proportionnel aux Américains advenant une réduction des approvisionnements. En fait, nous nous sommes engagés à traiter équitablement les bons consommateurs américains en cas de pénurie. Par ailleurs, nous avons limité la possibilité que les États-Unis aient de restreindre les importations canadiennes pour des raisons de sécurité nationale.

Mais l'entente sur l'énergie renferme encore davantage. En effet, en garantissant notre accès au marché américain, nous garantissons aussi l'approvisionnement énergétique du Québec et du Canada. Au Québec, nous sommes bien placés pour savoir qu'il faut d'énormes sommes d'argent pour mettre en valeur nos ressources hydro-électriques. Par contre, le loyer et la disponibilité de cet argent sont fonction de la demande d'électricité sur le marché. L'entente sur l'énergie nous donne les moyens de garantir le genre de demande dont nous avons besoin pour financer le développement ultérieur de notre infrastructure énergétique. Comme par le passé, ces investissements en vue de mettre en valeur l'énergie hydro-électrique auront des retombées économiques importantes, aussi bien pour l'industrie que pour les consommateurs, qui bénéficieront d'un tarif bon marché.